

Les perspectives sont les grands axes qui vont orienter notre travail sur différents dossiers en 2012 et 2013.

volet 1 : logement social

perspective 1

Que le POPIR-Comité Logement participe à l'ensemble des activités du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

perspective 2

Que le POPIR-Comité Logement dénonce l'embourgeoisement des quartiers du Sud-Ouest caractérisé notamment par la venue de condominiums et de grands projets aménagement urbain.

Que, pour ce faire, le POPIR-Comité Logement :

- *Revendique la mise en place d'une réserve de terrains*

perspective 3

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation à l'assemblée de secteur du groupe de ressources techniques Bâtir son quartier et qu'il siège sur son conseil d'administration. Qu'il y défende le besoin en logements sociaux et l'implication des locataires du quartier dans le développement des projets.

perspective 4

Que le POPIR-Comité Logement poursuive les Ateliers de Logement Social.

volet 2 : logement privé

perspective 5

Que le POPIR-Comité Logement poursuive son service de première ligne auprès des locataires de son territoire, notamment à l'aide de stagiaires en droit. Qu'il organise des ateliers thématiques sur le droit au logement.

perspective 6

Que le POPIR-Comité Logement anime des rencontres collectives en droit du logement auprès de la collectivité.

perspective 7

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation, à titre de membre de soutien, au regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et participe, dans la mesure de ses moyens, à des actions ponctuelles.

volet 3 : mobilisation et membership

perspective 8

Que le POPIR-Comité Logement ait comme objectif, pour l'année 2012-2013, d'augmenter son membership.

perspective 9

Que le POPIR-Comité Logement poursuive, de façon statutaire, les réunions de son comité mobilisation.

perspective 10

Que le POPIR-Comité Logement vise à augmenter sa visibilité dans les quartiers du Sud-Ouest en organisant du tractage et en produisant un journal.

volet 4 : luttes antipauvreté et unitaires

perspective 11

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation aux instances de Solidarité St-Henri.

perspective 12

Que le POPIR-Comité Logement poursuive son implication dans le quartier Petite-Bourgogne, particulièrement dans les dossiers majeurs de développement comme celui de Griffintown.

perspective 13

Que le POPIR tente de créer de nouveaux liens dans Côte-Saint-Paul/Ville-Émard, notamment via la Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul et par la mobilisation des locataires, afin d'y défendre les droits des locataires.

perspective 14

Que le POPIR-Comité Logement s'implique activement dans la campagne contre la tarification et la privatisation des services publics. Qu'il dénonce les politiques néolibérales mises de l'avant par le gouvernement, notamment l'imposition de la taxe santé, l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec et la hausse des frais de scolarité. Que pour ce faire, le POPIR-Comité Logement adopte un mandat de grève qui sera déclenché au moment jugé opportun. Le mandat de grève devra être renouvelé sur une base régulière.